

« **Mettre
à disposition**
du personnel local
compétent qui répond
à vos besoins »



Association Intermédiaire Polyvalente d'Insertion et de Services (AIPiS)

Nous avons pour objet de **permettre à des personnes sans emploi**,
rencontrant des difficultés d'insertion socio professionelles,
de bénéficier de contrat de travail et d'un accompagnement
à la mesure de leur besoin.

Nos clients

Les particuliers, les collectivités, les associations
et les entreprises de nos cantons d'intervention :

Seyches, Marmande, Meilhan sur Garonne,
le Mas d'agenais, Bouglon, Casteljaloux, Houilles

Les collectivités locales

Notre équipe
notre fonctionnement,
et nos actualités sur

www.aipis.fr



conception graphique : www.inaativ.com - impression : www.1primedoc.fr



11 avenue Rondereau
47200 Marmande

05 53 64 07 04
aipis@orange.fr



L'artisan du
rapprochement
sur le territoire



Nos différents services



ménage, entretien de domicile

Nous intervenons sur différentes activités telle que le ménage, le repassage, la garde d'enfants de plus de 3 ans, la préparation et l'aide au repas.



jardinage, entretien des espaces verts

Nous entretenons votre jardin, tonte, débroussaillage, désherbage, taille de haies et d'arbustes, pose de clôtures.



bricolage, travaux d'entretien

Nous vous assistons ou faisons vos travaux d'entretien de votre domicile, gros œuvre et second œuvre.



mise à disposition de personnel, clauses d'insertion

Nous vous aidons au remplacement de personnel dans la manutention, les métiers du bâtiment, de l'hôtellerie, le nettoyage, le personnel saisonnier agricole

En faisant appel à notre association, vous vous simplifiez la vie sur des tâches ménagères, l'entretien de votre domicile, le jardinage, le bricolage, le remplacement de personnel...

D'un autre côté vous participez à l'économie sociale et solidaire en offrant une activité qui permet à une personne de notre territoire de se relancer sur le monde du travail, d'améliorer ses compétences et de reprendre confiance en elle.



Tout cela organisé par notre association qui fait le rapprochement entre votre demande et nos salariés et s'occupe de toute la partie administrative, contrat de travail, congés payés, URSSAF, visite médicale...



Conventionnée par l'état sur les prestations de service à la personne, si vous êtes un particulier, vous pouvez bénéficier d'une réduction fiscale (*selon loi en vigueur*).

« Simplifiez-vous la vie
tout en participant à l'économie
sociale et solidaire »



5 bonnes raisons de nous choisir

- 1 Une équipe de professionnels** pour vous écouter et répondre à votre demande.
- 2 Proximité** géographique et ancrage local.
- 3 Tarifs raisonnés** et simplicité administrative et exonération fiscale (*selon les textes en vigueur*).
- 4 Réactivité** : traitement des demandes dans un délai très court.
- 5 Votre engagement citoyen** dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.